

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine  
**Division du patrimoine et de la toponymie**

# **ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN**

## **Ville de Montréal**

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie -  
26

**5 mai 3004**

# TABLE DES MATIÈRES

1.	Cadre méthodologique.....	2
1.1	Introduction.....	2
1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial .....	3
1.2.1	Approche, étapes et résultats .....	3
1.2.2	Critères de sélection .....	5
1.3	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial .....	8
1.4	Le patrimoine archéologique .....	8
1.4.1	Le caractère spécifique de ce patrimoine .....	8
1.4.2	La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation.....	10
1.4.3	L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme.....	11
1.5	Nouvelles perspectives .....	14
2.	Historique .....	14
3.	Évaluation du patrimoine urbain.....	16
3.1	Mise en situation .....	16
3.2	Résultat de l'analyse .....	17
3.2.1	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial .....	17
3.2.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial.....	17
a.	Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle .....	17
b.	Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante.....	21
c.	Les ensembles urbains d'intérêt .....	23
d.	Les ensembles industriels d'intérêt.....	24
e.	Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle .....	24
f.	Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante (hors secteur).....	26
g.	Les éléments particuliers du paysage.....	27
3.2.3	Le patrimoine archéologique.....	27
a.	Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel .....	28
b.	Les secteurs d'intérêt archéologique .....	30
c.	Les sites archéologiques .....	30
d.	Les biens culturels à statut .....	31
4.	Bibliographie .....	31
5.	Annexe (voir cartes à la fin du document).....	35
5.1	Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ .....	35
5.2	Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain .....	35
5.3	Carte synthèse du patrimoine archéologique .....	35

## **Avant-propos**

Ce repérage du patrimoine urbain est réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui doit être adopté par le Conseil municipal d'ici le 31 décembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme développe différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique permet d'atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan.

La Division du patrimoine et de la toponymie a préparé ces Cahiers d'arrondissements qui présentent la méthodologie de travail, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, les justifications des choix des secteurs et une bibliographie. Ces cahiers constituent un document de référence qui accompagne le Plan d'urbanisme.

Cette première diffusion sur le Web présente de façon préliminaire les principaux résultats du repérage. La diffusion complète et finale sera disponible au début de l'été 2004.

Ce repérage a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004.

Les Cahiers d'arrondissement s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité et de les aider à avoir une meilleure compréhension du territoire et développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois qu'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île. Ceci implique la découverte de nouveaux territoires et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal. Ceci implique aussi une harmonisation des visions et des représentations que certains arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent pouvait avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage, en vue du Plan d'urbanisme, constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et de considérer le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une même perspective.

### **1. Cadre méthodologique**

#### **1.1 Introduction**

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il se compose de traces héritées des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d'éléments naturels, de

vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme l'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et l'identité d'un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, la présence d'une église et d'une école autour d'un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d'un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d'ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); des rues peuvent présenter des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu'on ne peut considérer qu'une seule de ses composantes isolément. Ainsi, l'ancienneté, le potentiel d'évocation historique, la qualité architecturale, l'harmonie et les qualités visuelles, la présence d'éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l'intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d'une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

Ce cadre méthodologique se divise en trois parties. La première explique l'approche et les critères employés pour le cadre bâti d'intérêt patrimonial, la seconde, ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d'intérêt patrimonial et la troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

## 1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

### 1.2.1 Approche, étapes et résultats

L'approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s'appuie sur la notion de paysage urbain développée par Kevin Lynch. Ainsi, le territoire se découvre à partir de l'intérieur et non à vol d'oiseau (en plan). Il se compose d'une succession de séquences visuelles expérimentées le long d'un parcours.

Cette approche, basée sur l'expérience spatiale, comporte au moins deux implications. La première marque notre préférence à considérer les bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt que comme des objets isolés. La seconde est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par les limites du champ visuel. Ceci implique que ces limites ne seront pas arbitrairement placées au centre des rues mais plutôt au fond des lots afin d'englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elle est réalisée pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire qui leur sont propres et qui méritent d'être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l'arrondissement comme échelle d'observation du territoire afin de faire ressortir ces spécificités locales. Ainsi, par exemple, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Ce repérage basé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain. Cependant, il n'aurait pu être réalisé sans un processus continu d'aller retour entre ces visites et l'étude de sources documentaires. Ainsi, bien

qu'on ne puisse pas parler d'un processus linéaire, les étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie étaient les suivantes :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante sur chacun des arrondissements :
  - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
  - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques.
  - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
  - consultation d'une expertise particulière en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et identification préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Harmonisation aux frontières des arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.
- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du travail de repérage du patrimoine urbain se présentent sous la forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre. Ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclus dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inclure tous les bâtiments intéressants vu leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer de façon individuelle tous les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les expertises de l'équipe de la Division du patrimoine et de la toponymie, ainsi que l'état des connaissances actuelles

sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces impondérables ont constitué un défi de taille pour réussir à constituer ce document qui est, somme toute, une base solide sur laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

### 1.2.2 Critères de sélection

#### a. Les secteurs et les immeubles d'intérêt patrimonial

##### *Les secteurs d'intérêt patrimonial*

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :<sup>i</sup>

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit :<sup>ii</sup>

- Exceptionnels : secteurs ayant conservé leurs qualités au niveau des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.
- Intéressants : ensembles renfermant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales présentant un intérêt patrimonial. Cependant, ce sont des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont parfois connu un certain nombre de perturbations et qui peuvent comprendre des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones sont parfois dans un état moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental mais pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement. Ceci fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels en procédant à la constitution d'un site du patrimoine.<sup>iii</sup>

### *Les immeubles d'intérêt patrimonial*

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants : <sup>iv</sup>

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque au niveau : <sup>v</sup>

- des conditions sociales, économiques et politiques changeantes;
- des progrès technologiques rapides;
- des nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants : <sup>vi</sup>

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique) ;
- le processus de production particulier;
- le lien avec les voies de transport;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit : <sup>vii</sup>

- Exceptionnels : un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits pour les mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables au niveau de son architecture par rapport à ses comparables et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il agit souvent comme un point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- Intéressants : un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que les autres construits pour les mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche

certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à ses comparables mais dans une moindre mesure que la catégorie précédente et qui peut avoir subi quelques modifications.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement, ce qui fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels par la citation.

### *Notions nouvelles*

Les ensembles urbains d'intérêt : Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre qui composent une part importante du patrimoine des banlieues montréalaises en créant une catégorie appelée Ensemble urbain d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Ce repérage est exploratoire et vise à introduire cette notion dans le Plan en la reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes :

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité au niveau des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt : Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière que sont les Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent à cause de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Elles peuvent inclure autant la restauration que l'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production. Actuellement, l'état de la connaissance sur le sujet est malheureusement trop souvent embryonnaire. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices afin que s'inscrive pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui prévaut à la sélection des ensembles industriels d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.

### 1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire montréalais peut, dans certains cas, remonter au XVII<sup>e</sup> siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les traces les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes. Chaque côte, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres qui peut compter quelques dizaines de concessions et qui représente une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Ceci donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le régime français. Ce système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

À cause de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, cela n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, constitue l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal est encore très fortement rurale.

Aujourd'hui, plusieurs de ces chemins sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

### 1.4 Le patrimoine archéologique

#### 1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable* » (Extrait de la Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique, ICAHM, ICOMOS International, 1990).

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tout type, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important concerne la nature du patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par le biais des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution apparaît unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

#### À l'échelle de l'île de Montréal

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles dont deux majeures, Montréal et Jésus, et plus de mille kilomètres de rives. Montréal se veut également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'état de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux plus anciennes découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

À ce jour, la plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période Archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir de premières chroniques du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Ils sont cependant souvent muets sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus et sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, à l'exemple des avant-postes de Ville-Marie. Ils se taisent parfois volontairement et, en d'autres

occasions, ils ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite... L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour, sur l'île de Montréal, documentent une longue séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires, associée à la présence de groupes d'horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières catholiques, protestants et juifs, complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

#### 1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations portant sur la grande ancienneté du site ou sur le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, par le biais de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou ayant pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les réoccupations successives ont structuré le milieu d'origine et ont pu affecter les vestiges des occupations anciennes. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé au moyen de forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes effectuées lors de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont à envisager dépendamment des valeurs scientifiques, didactiques et symboliques – sentiment d'appartenance, affirmation de l'identité – du site archéologique et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique d'un grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer prioritairement sa conservation in situ. Une réserve archéologique est souvent garante de l'avenir de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Ainsi, les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent impliquer la conservation intégrale in situ de certains vestiges, la mise en valeur in situ de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille

archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer la récupération maximale d'information.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces multiples – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, rue, squares, place, parc, parc nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. Ainsi, la reconnaissance du patrimoine archéologique au sein du Plan d'urbanisme de Montréal, permettra de prévenir l'interférence négative avec les usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

#### 1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, une étude des sites archéologiques recensés en date de 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique, a été réalisée par la Ville de Montréal. Cette étude constitue un niveau de réflexion qui s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal et qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Soeurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal, sont connus.

L'étude menée s'est attardée, dans un premier temps, à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Dans un second temps, à qualifier, à localiser et à prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

#### Les sites archéologiques recensés

Le site archéologique est le lieu où sont concentrés des témoins matériels en contexte – biens immobiliers et mobiliers incluant les artefacts et les écofacts.

Au Québec, en vertu de la Loi sur les Biens culturels, tout site archéologique découvert est codifié, le code Borden, et est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden réfère à un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Au Québec, le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, attribue les codes Borden. Ce système permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (exemple BjFj-), et successivement selon l'ordre des découvertes archéologiques (exemple BjFj-1).

La Ville de Montréal a ainsi enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques recensés, des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de l'année 2003, ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques;
- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ces sites ont été cartographiés incluant les sites archéologiques altérés car ces derniers sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu spécifique.

### Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité de protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens ont été listés par arrondissement.

### Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel et les secteurs d'intérêt archéologique

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges archéologiques des périodes préhistorique, de contact et historique, eu égard à ses caractéristiques géomorphologique, biophysique, archéologique et historique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique, des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques, démontre un fort potentiel à receler des vestiges archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors-sol et leur capacité à contribuer à la connaissance, constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites archéologiques potentiels sont nécessaires.

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire où des études plus poussées doivent être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure difficile à évaluer si l'on considère l'environnement et son niveau de perturbation moderne. Ainsi, la collaboration des citoyens est nécessaire afin de communiquer toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

L'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des témoins archéologiques potentiels, pour chacun des

27 arrondissements de l'île de Montréal. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources pour documenter les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil d'un territoire pour des populations, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir des études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen des cartes topographiques et des photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires, de même que l'approvisionnement en eau potable et autres;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir des monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, également à partir des études sur les parcs nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens culturels à statut et les lieux historiques nationaux à l'exemple du canal de Lachine;
- du contexte archéologique documenté à partir de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec de même que dans les publications, les rapports inédits, les relevés de découvertes; des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain; le Répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L'analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet d'identifier des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes et d'élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C'est ainsi que l'on constate, sites archéologiques à l'appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s'établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, à l'exemple d'un moulin à farine ou à scie mu par l'eau, d'une tannerie artisanale ou, plus tardivement, d'un complexe industriel, impliquent des caractéristiques d'implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales, depuis le début de l'occupation de l'île de Montréal jusqu'à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d'abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l'objet d'une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et constater, plus avant, le degré de conservation d'éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, à l'exemple de l'ajout de remblais en rive,

ont été réévaluées suite à l'inspection visuelle. Les résultats de l'ensemble de ces étapes d'évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l'île de Montréal, l'orthophoto 2002, afin de bien saisir toute la portée de l'urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l'île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s'agit aucunement d'une étude de potentiel archéologique « fine » de l'île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d'urbanisme : site archéologique intègre, site archéologique altéré, secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d'intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

### 1.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d'urbanisme nous permet d'atteindre plusieurs objectifs et d'ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d'avenir. Il permet entre autres :

- d'élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu'on retrouvait dans le Plan d'urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d'urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal;
- de contribuer à accroître l'intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine, et d'en sensibiliser d'autres à l'importance de cet enjeu;
- d'amorcer une exploration de nouvelles notions que l'on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.);
- de contribuer à l'identification d'enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine;
- de développer une vision globale et partagée en vue d'une planification et d'une action concertée en matière de patrimoine en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

## 2. Historique

### *Rosemont*

Le boulevard Rosemont suit le tracé de l'ancien chemin de la côte de la Visitation. La côte de la Visitation est ouverte à la colonisation par les sulpiciens au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les colons y défrichent le sol pour le cultiver et leurs descendants perpétuent cette activité agricole jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, dès 1780, la présence de gisements calcaires sur la côte de la Visitation est connue et est à l'origine de l'exploitation de carrières. On y extrait la pierre de construction – la célèbre pierre grise de Montréal – puis, plus tard, la pierre concassée qui servira à la construction des routes jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le toponyme descriptif de la sinueuse rue des Carrières est le seul témoin qui nous rappelle que ce chemin menait aux carrières de la côte de la Visitation. Toutefois, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le développement économique et urbain de ce qui va devenir Rosemont change radicalement avec l'ouverture en 1904 des usines Angus .

Propriété du Canadien Pacifique (CP), ce gigantesque complexe industriel compte près de 70 bâtiments et un réseau de rails de plusieurs kilomètres. Outre de vastes ateliers aérés, bien éclairés et sans colonnes, le CP construit sur son immense terrain un poste de pompiers, un hôpital, un moulin à bois et une banque. De plus, des terrains de baseball, de crosse et de football sont à la disposition des employés. C'est une ville dans la ville. Lors de la mise en fonction de l'usine en 1904, 3 000 ouvriers travaillent à la construction de locomotives et de matériel roulant ou encore voient à l'entretien de cette machinerie. Pendant les deux grandes guerres, les usines occupent 12 000 employés qui participent à l'effort de guerre en produisant entre autres, des chars d'assaut. Toutefois, après la dernière guerre mondiale, le transport ferroviaire est féroce ment concurrencé par le camionnage et, en 1960, une partie des usines doit être démantelée et définitivement fermée en 1992. Depuis, certains bâtiments ont été reconvertis et un nouveau quartier résidentiel voit le jour sur cet immense terrain laissé vacant.

Le développement urbain de Rosemont commence avec la construction des usines Angus. Sachant que l'usine attirera des centaines d'ouvriers, les promoteurs immobiliers U.-H. Dandurand et Herbert Holt forment la Rosemont Land Improvement Company et lotissent la terre Crawford, située au nord des usines Angus. Ces deux personnages ont laissé leur trace dans la toponymie locale puisque deux rues de ce quartier portent leur nom. Le nom de Rosemont sera repris pour désigner le village, puis par la suite le quartier après l'annexion avec Montréal (1906-1910) et maintenant l'arrondissement. Durant les années 1920, Rosemont fait partie des quartiers montréalais les plus actifs pour la construction domiciliaire. En 1942, un ambitieux projet domiciliaire, la Cité-jardin du Tricentenaire, est inauguré. Des maisons unifamiliales, sur des rues dont les noms rappellent les essences particulières d'arbres qui les bordent, ainsi qu'un réseau de sentiers piétonniers dissocié du système de rues caractérisent ce nouveau développement qui ne sera réalisé que partiellement.

Le croissance de Rosemont se poursuit après la Seconde Guerre mondiale grâce au boom démographique et à la pénurie de logements. Des rues entières se développent, parsemées surtout d'églises catholiques dont les paroisses assurent le service aux nouveaux arrivants. L'évêché de Montréal, désirant se rapprocher de ses fidèles, abandonne l'idée des églises monumentales et multiplie le nombre de paroisses et donc, d'églises. De nouvelles écoles viennent répondre à la croissance démographique. Tout cela illustre bien la rapidité de l'expansion de Rosemont à cette époque. Dans les années 1960, une communauté d'origine ukrainienne est suffisamment importante pour permettre la construction de quelques églises aux coupes orientales, donnant un caractère particulier à Rosemont.

D'autres bâtiments importants s'élèvent, montrant toujours le dynamisme de ce quartier : la bibliothèque de Rosemont (1951), le collège des Eudistes (1954), le centre Paul-Sauvé (1960). À cette époque, comme de vastes terrains sont encore disponibles et que la population augmente rapidement dans le secteur est de l'île de Montréal, Rosemont devient un lieu particulièrement prisé pour la construction d'hôpitaux. Cette vocation hospitalière commence en 1876 lors de la construction, en plein champ, de l'hôpital des varioleux (le Centre Préfontaine). Ce premier hôpital civique correspond à une étape marquante dans l'histoire des luttes de Montréal contre les violentes épidémies de variole du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir des années 1950, se construisent plusieurs hôpitaux : un sanatorium pour les tuberculeux devenu l'hôpital Saint-Joseph-de-

Rosemont, l'hôpital Pasteur, l'hôpital Maisonneuve, l'hôpital Bellechasse, puis l'Institut de cardiologie, l'hôpital Marie-Enfant et l'hôpital Santa-Cabrini.

À l'est du territoire, pendant la crise économique des années 1930, un important espace est aménagé. Le Jardin botanique de Montréal est créé et il ouvre ses portes en 1936 grâce à la ténacité et à la vision du Frère Marie-Victorin et de l'horticulteur Henry Teuscher. Ceux-ci lui donnent une vocation éducative et scientifique qui est encore maintenue de nos jours. Ils entreprennent la création d'une importante collection d'arbres et de plantes et ils aménagent des jardins thématiques. Petit à petit, la réputation du Jardin botanique dépasse les frontières et il devient une des institutions civiques montréalaises les plus connues, autant au niveau régional, national qu'international.

### *Petite Patrie*

Le secteur de Petite Patrie tient son nom d'un roman autobiographique de Claude Jasmin. Il s'agit essentiellement d'un secteur résidentiel entrecoupé de rues commerciales. C'est en 1895 que des francophones et des néo-montréalais d'origine italienne s'installent au sud de ce territoire. Ces derniers maintiennent certaines traditions paysannes entretenant souvent un jardin-potager et élevant des animaux de basse-cour. La construction de l'église Notre-Dame-de-la-Défense au début du XX<sup>e</sup> siècle et de la Casa Italia, quelques décennies plus tard, illustrent bien l'importance de la présence de la communauté italienne dans ce secteur pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, l'urbanisation gagne tout le territoire et des édifices publics se construisent dont des postes de police et de pompiers. En pleine crise économique, on met en branle de grands chantiers pour résorber le chômage. C'est ainsi qu'en 1931, l'ensemble que constitue le marché Jean-Talon, alors nommé le marché du Nord, est construit sur le site d'un terrain de jeu de crosse de l'équipe Shamrock. Dès son ouverture, il devient le marché le plus fréquenté de Montréal. C'est le lieu de rendez-vous des cultivateurs qui vendent aux citadins leurs fruits et légumes frais, ainsi que des animaux de basse-cour. Dans ce quartier, les cours arrières et les ruelles sont des lieux d'animation intense. Les enfants, nombreux après la Seconde Guerre mondiale, y circulent et les commerçants ambulants de fruits et de légumes ainsi que les « guenillous » y annoncent leurs produits en criant.

Fortement urbanisé et densément peuplé l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est actuellement le troisième plus peuplé de l'île.

## **3. Évaluation du patrimoine urbain**

### 3.1 Mise en situation

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie comporte trois secteurs dont le développement urbain correspond à des périodes historiques différentes :

La Petite-Patrie dont le tissu urbain s'est structuré principalement entre 1885-1930, suite à l'arrivée du tramway.

Le quartier Rosemont, dont le développement est tributaire de l'implantation des usines Angus au nord de la rue Rachel en 1902.

Le Nouveau Rosemont, secteur Est de l'arrondissement qui a connu un développement plus tardif, après la Seconde Guerre Mondiale.

L'arrondissement compte un très grand nombre d'églises, dont plusieurs ont été construites pendant les cinquante dernières années. La fermeture de plusieurs paroisses, à cause de la baisse de la pratique religieuse, met en danger la survie de ce patrimoine religieux qui bien souvent structure les quartiers.

Le même problème risque de se présenter dans les années qui viennent au sujet des écoles qui, elles aussi, se trouvent en très grand nombre sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement; formant souvent avec l'église du quartier des ensembles institutionnels imposants et porteurs d'histoire.

Le faible nombre de terrains à construire sur le territoire de l'arrondissement crée des pressions sur les grandes propriétés (institutions telles que communautés religieuses, églises, écoles, édifices publics, etc.) Par ailleurs, la tendance est à la densification des quartiers, ce qui met en péril l'existence des petites maisons d'un seul étage qui témoignent d'un mode d'occupation du territoire en voie de disparition.

## 3.2 Résultat de l'analyse

### 3.2.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

#### La rue des Carrières

L'histoire de la rue des Carrières est aussi ancienne que celle des carrières de pierre calcaire de Montréal. En effet, cette rue menait aux différents sites d'extraction dont plusieurs étaient situés sur l'actuel territoire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. Son tracé sinueux se démarque du tracé orthogonal qui caractérise le tissu urbain montréalais.

### 3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

#### a. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

##### 26.E.1 Le secteur du marché Jean-Talon

Le projet du marché du Nord est réalisé par la Ville de Montréal dans le contexte des grands travaux civiques mis en place pour soulager la misère et le chômage qui sévit partout en Amérique, suite au crash boursier de 1929. Contrairement aux deux autres marchés construits à la même époque – Saint-Jacques (1932) et Atwater (1933) – le marché du Nord est planifié pour que les transactions se fassent en plein air. Il est inauguré en 1933 par le maire Camilien Houde. Dix ans après son ouverture, le marché du Nord possède les six étals qui s'y trouvent présentement (qui ne sont toutefois pas reliés entre eux). On doit le concept de l'édifice central, de style Art déco, à l'architecte Charles Aimé Reeves. Parallèlement à la construction du « chalet » du marché, la Ville

construit la caserne # 31 et le poste d'inspection des viandes (architecte : E. A. Doucet), deux édifices de style Art déco qui structurent le secteur et marquent le paysage urbain de façon remarquable.

Le marché Jean-Talon occupe un terrain qui, depuis 1904, avait servi de club de crosse : le « Shamrock Lacrosse Grounds ».

### 26.E.2 Le cœur de la Petite Italie

Ce petit secteur limitrophe à la rue Saint-Denis est marqué par la présence imposante de l'église Notre-Dame-de-la-Défense (1910), désignée lieu historique national du Canada en 2002 pour l'important rôle qu'elle a joué depuis 80 ans auprès de la communauté italienne montréalaise et canadienne. Il comprend également l'école primaire Notre-Dame-de-la-Défense, l'un des premiers établissements d'enseignement de la communauté italienne de Montréal, l'école Sainte-Julienne-Falconieri (Ernest Cormier, architecte) ainsi que le parc Dante, nommé en 1963 pour commémorer le poète italien Dante Alighieri, auteur de la Divine Comédie.

### 26.E.3 La rue Saint-Denis (a) et l'ensemble institutionnel Saint-Édouard (b)

Ce secteur englobe les propriétés situées de part et d'autre de la rue Saint-Denis, depuis le boulevard Rosemont jusqu'à la rue Jean-Talon (frontière nord de l'arrondissement); il comprend également l'ensemble institutionnel Saint-Édouard situé près des rues Saint-Denis et Beaubien.

#### a. La rue Saint-Denis

La rue Saint-Denis est bordée de part et d'autre par un front presque continu de résidences contiguës dont la hauteur varie de un à trois étages. Les triplex de brique prédominent toutefois ce paysage urbain dont la densité est très serrée. Le caractère patrimonial exceptionnel de la rue Saint-Denis repose sur ses qualités architecturales et environnementales, ainsi que sur le bon état de préservation des éléments caractéristiques de ces plex (escaliers extérieurs, balcons, couronnements, jeux de brique, vitraux, etc.). Il est à noter que le bâti de la rue Saint-Denis est plus luxueux que celui des rues voisines (utilisation plus fréquente de pierre grise en façade, détails ornementaux plus raffinés, etc.). Ce secteur est très représentatif des développements urbains de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Il est enrichi par la présence des théâtres Rivoli (1926) et Château (1931; bâtiment cité et classé), situés de part et d'autre de la rue Bélanger.

#### b. L'ensemble institutionnel Saint-Édouard

Au cœur même du quartier Saint-Édouard, se trouve l'ensemble patrimonial de grande valeur composé de l'église Saint-Édouard (1901-1909), d'inspiration néo-gothique; du presbytère; de l'école Saint-Édouard (1919); de l'ancienne académie Saint-Paul transformée en logements (1899-1909); et, au coin nord-est, de la banque d'Épargne d'inspiration classique (1919).

#### 26.E.4 L'ensemble institutionnel Saint-Ambroise

Petit secteur situé le long de la rue Beaubien constitué de l'église et du presbytère Saint-Ambroise (1925), de l'école Anthelme Verreau (il s'agit de trois œuvres de l'architecte Ernest Cormier), et de l'école Saint-Ambroise (1924-1925; œuvre de l'architecte Omer Marchand). Ces édifices composent un ensemble monumental remarquable, tant par la qualité de leur architecture que par le lien historique qui reliait ces deux importants architectes. En effet, Cormier est l'élève de Marchand au début de sa carrière.

#### 26.E.5 Le parc Molson

Le secteur du parc Molson comprend le parc lui-même ainsi que les bâtiments construits sur les rues qui le ceinture, soit l'avenue Louis-Hébert ainsi que les rues Molson, Elsdale et Beaubien. Le parc est traversé par la rue D'Iberville.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, John Elsdale Molson, descendant du fondateur de la brasserie Molson, possède une villa dans la campagne montréalaise. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il achète les terres voisines pour fin de lotissement. En 1914, il cède certains lots à la Ville, pour y aménager le parc actuel. La qualité architecturale et environnementale de ce secteur ainsi que le bon état des résidences (en majorité des duplex ou triplex contigus) qui bordent le parc en font l'un des endroits les plus agréables à vivre de l'arrondissement.

#### 26.E.6 Centre civique et autres bâtiments institutionnels

Complexe institutionnel formé du Centre civique de Rosemont, des écoles Saint-Jean-Brendan et Nesbitt, (ancienne Rosemont School), de l'ancien collège Saint-Ignace (coopérative d'habitation Marius-Barbeau) et de l'église Ukrainienne l'Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge. Cet ensemble est situé au nord du boulevard Rosemont et à l'est de la 6<sup>e</sup> Avenue.

Remarquable par sa grande qualité architecturale et par son implantation sur un grand site gazonné, le Centre civique de Rosemont comprend la bibliothèque, la piscine et l'ancien centre d'hygiène. Conçu par l'architecte Jean-Julien Perrault dans le style Art déco, cet ensemble monumental a été inauguré en 1951 par le maire de Montréal, Camilien Houde. Il affiche le même type de parement en brique chamois que l'école Saint-Jean-Brendan (1930) située de l'autre côté de la 6<sup>e</sup> Avenue. L'école Nesbitt (1922) de brique brune caractéristique de son époque est elle aussi implantée sur un vaste terrain gazonnée.

#### 26.E.7 Site du patrimoine de l'église Saint-Esprit de Rosemont

Le site du patrimoine de l'église Saint-Esprit-de-Rosemont est situé au cœur du tronçon le plus dynamique de la rue Masson.

Ce site du patrimoine a été constitué en 1990 pour assurer la conservation de l'église Saint-Esprit et de son environnement constitué de bâtiments représentatifs de l'architecture commerciale d'une banlieue ouvrière de Montréal.

La paroisse Saint-Esprit est fondée en 1905 sous le nom de Sainte-Philomène. Une première chapelle est construite l'année suivante sur le site de l'actuelle église. En 1922, on construit le soubassement d'une nouvelle église qui sera terminée en 1931, suivant les

plans de l'architecte J.E.C. Daoust. Avec son parement en pierre de taille et son élégant profil en escalier, l'église Saint-Esprit est la seule église Art déco à Montréal. Son décor intérieur conçu par Carli et Pétrucci est remarquable; il en est de même des vitraux de Guido Ninchéri.

Font également partie de ce site du patrimoine les édifices suivants : le presbytère (1914) d'une facture plus modeste; la Banque de Montréal (1927-1928) d'inspiration classique (le petit bâtiment qui sert de voûte était autrefois la morgue du village de Rosemont); l'immeuble Gauthier (1925) en brique jaune représentatif de la mixité d'usage des bâtiments commerciaux de la rue Masson; les immeubles Tétreault (1914) qui témoignent des débuts de la commercialisation du secteur; l'immeuble Sarrazin (1928-1929); la Banque Canadienne Nationale (1928-1929); l'immeuble Millier (1912), typique avec son entrée sur le coin de la rue; les immeubles Proulx (1913;1931) typiques de l'architecture mixte des années 1930.

#### 26.E.8 Secteur Angus

Les usines Angus sont construites au début du XX<sup>e</sup> siècle par la compagnie Canadien Pacifique. Jusqu'à la fermeture des usines, en 1992, ce vaste complexe industriel est utilisé pour l'entretien et la réparation du matériel roulant ainsi que pour la construction de wagons. Au plus fort de leur activité, les usines Angus emploient 12,000 ouvriers et comprennent 31 bâtiments principaux ainsi que 35 annexes. Les années 1960-1970 ont vu le déclin des activités des usines et la fermeture définitive des derniers éléments des ateliers se fait en 1992. Après de multiples négociations entre les différents acteurs du milieu, il est entendu que le terrain à redévelopper sera divisé en deux secteurs, résidentiel et industriel.

Des nombreux bâtiments qui se trouvaient sur le site d'un des plus importants sites industriels de la métropole, il n'en reste plus que trois : l'ancienne caserne de pompiers devenue une succursale de la Société des Alcools du Québec; la locoshop qui a été transformée en édifices à bureaux et en supermarché Loblaws; l'ancien édifice administratif qui a été réaménagé pour accueillir des bureaux.

#### 26.E.9 Le jardin botanique

L'idée de créer un jardin botanique à Montréal revient au frère Marie-Victorin, botaniste et auteur de nombreux ouvrages sur la flore québécoise. Pour ce vaste projet éducatif, ce dernier est allé chercher un des leaders de l'horticulture publique nord-américaine de l'époque, Henry Teuscher, à qui on doit l'élaboration du programme détaillé du jardin botanique. La réalisation de ce projet à la fois, scientifique, éducatif et récréatif, se fait grâce aux programmes de création d'emplois mis en place durant les années de la crise économique des années 1930. Le pavillon administratif conçu par l'architecte de la ville, Lucien Kéroack, dans un langage Art déco est une figure majeure de ce style au Québec.

Selon François Rémillard (1990), le jardin botanique de Montréal *est devenu avec les années le troisième plus important du monde après ceux de Londres et de Berlin*. La conservation des éléments initiaux et le respect du programme de 1937 mis en place par Teuscher ont permis de maintenir la très grande valeur patrimoniale de cette œuvre majeure dont la réputation dépasse les frontières montréalaises.

## 26.E.10 La Cité-Jardin du tricentenaire

La Cité-Jardin du tricentenaire est inaugurée en 1942 lors des festivités qui ont marqué le 300<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Ville-Marie.

Il s'agit d'un aménagement unique à Montréal, témoin important du mouvement « City Beautiful » qui valorisait la ségrégation entre la circulation automobile et piétonnière. Chacune des rues est plantée d'une essence végétale particulière qui donne également le nom à chacune d'entre-elles. La présence d'un couvert végétal important contribue à l'ambiance champêtre du secteur.

### b. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

#### 26.I.1 La Petite-Patrie : secteur ouest (quartier Saint-Édouard et la Petite-Italie)

Les segments de rues qui font partie de ce secteur comportent une proportion intéressante de bâtiments anciens qui témoignent des premières décennies du quartier; par ailleurs, ces bâtiments ont conservé la majorité de leurs caractéristiques architecturales.

Les rues de ce secteur sont bordées de maisons contiguës dont la hauteur varie de un à trois étages. Les plus petites, vraisemblablement les plus anciennes, sont parfois précédées de petits jardins. Néanmoins, ce sont les enfilades de duplex ou de triplex de tradition vernaculaire qui prédominent. Les caractéristiques de ces « plex » typiques des vieux quartiers montréalais sont l'utilisation de la brique comme parement extérieur, les escaliers extérieurs, les balcons, les couronnements et corniches, ainsi que de divers éléments décoratifs souvent faits en série.

La rue Saint-Laurent – désignée arrondissement historique d'intérêt national par le gouvernement fédéral en 2002 – et le marché Jean-Talon (voir secteur 26.E.1) structurent, chacun à leur manière, le secteur ouest de la Petite-Patrie.

#### 26.I.2 La Petite-Patrie, secteur est

Le cadre urbain résidentiel de ce secteur est similaire à celui du secteur ouest : architecture vernaculaire datant de la période 1885-1930; hauteur variant de un à trois étages, mais majoritairement des duplex et triplex; parements extérieurs en brique, toits plats, escaliers extérieurs et balcons, couronnements décoratifs et insertions de pierre artificielle pour enjoliver les façades sur rue. On note également quelques conciergeries datant des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

De plus, la partie de la rue des Carrières qui est intégrée au secteur est particulièrement intéressante à cause du bâti qui épouse le tracé particulier de cette ancienne voie de communication.

Au nord de la rue Bélanger, le long de la rue Christophe-Colomb se trouve un ensemble institutionnel fort intéressant composé de l'église Saint-Arsène (1954) et de l'école Saint-Arsène conçue par Ernest Cormier (1923). L'ancienne académie Christophe-Colomb (1910), située au sud de la rue Bélanger, vient renforcer le caractère institutionnel du voisinage.

### 26.1.3 Le Vieux Rosemont/secteur ouest

Ce secteur, qui s'est développé durant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, est composé en grande partie de maisons multifamiliales (duplex ou triplex) contiguës, construites en série. Comme caractéristiques architecturales principales, on observe les parements de façade en brique, les escaliers extérieurs, les balcons, la disposition régulière des ouvertures, les couronnements décoratifs et les insertions de pierre artificielle. Les demeures plus luxueuses comportent des vitraux et autres éléments décoratifs tels que de la brique polychrome. La valeur patrimoniale de ce secteur repose sur l'homogénéité du bâti et sur son bon état de conservation.

Deux très beaux ensembles institutionnels témoignent de l'expansion urbaine accélérée qui a marqué les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Le premier, situé au coin du boulevard Rosemont et de la rue Chabot, comprend l'église Saint-Jean-Berchmans (1938) et son presbytère ainsi que l'école Madeleine-de-Verchères (1926-1927; J. O. Marchand et T. Gouin, architectes). Le second, situé à proximité du parc Molson, est composé de l'église (1931), du presbytère et de l'école Saint-Marc (1917-1918).

### 26.1.4 Secteur Des Carrières

Il s'agit d'un petit secteur situé au sud de la rue des Carrières dont le cadre bâti est similaire à celui du secteur 26.1.3.

### 26.1.5 Le Vieux Rosemont /secteur est

Ce secteur correspond à peu de choses près à l'ancienne terre Crawford, qui a été acquise par la compagnie *Rosemont Land* pour fins de lotissement, en vue de profiter de l'arrivée de milliers d'ouvriers aux usines Angus.

La terre Crawford a été subdivisée de façon régulière : rues à angle droit et ruelles qui permettent d'accéder à la partie arrière des propriétés. Cette trame d'origine n'a pratiquement pas été modifiée. L'architecture du quartier présente une forte homogénéité quant à la volumétrie et au type d'implantation. De façon générale, le bâti est contigu, duplex et triplex construits à proximité de la limite de la propriété. On retrouve les caractéristiques typiques de l'époque : escaliers extérieurs, balcons, ligne du toit ornementée d'un parapet décoratif ou de jeux de brique. La brique d'argile et la pierre, dans une moindre mesure toutefois, sont les matériaux de revêtement extérieur privilégiés. On retrouve de très beaux exemples de polychromie, par exemple sur la 5<sup>e</sup> Avenue.

La rue Masson traverse le secteur d'est en ouest. Il s'agit d'une des plus vieilles artères commerciales du Vieux Rosemont. Les premiers commerces datent du tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, le site du patrimoine de l'église Saint-Esprit de Rosemont est situé au centre de cette artère (voir 26.E.4).

#### 26.I.6 Le Vieux-Rosemont / secteur Dandurand

Ce secteur est le prolongement de la rue Dandurand vers l'est incluant les portions de rues situées entre le boulevard Saint-Michel et la 15<sup>e</sup> Avenue, entre Dandurand et la rue Masson. Le cadre bâti est varié et composé en majorité de duplex et de triplex contigus. Les églises Sainte-Bibiane (1954) et Saint-François Solano (1924-1925) ainsi que l'école Saint-François Solano (1929) témoignent de la nécessité de créer de nouvelles paroisses à mesure que la population grandit. La résidence de style pittoresque située à la limite est du secteur a été construite entre 1915 et 1920 par la famille Voyer, à l'image de l'ancien Club Canadien de la rue Sherbrooke.

#### 26.I.7 Secteurs situés près du Parc Campbell

Ces deux petits secteurs sont constitués principalement de duplex contigus qui forment un front de rue homogène. L'architecture est relativement sobre : toit plat, parement extérieur de brique, balcons, entrées jumelées car l'escalier menant au niveau supérieur est intérieur; peu de détails ornementaux. L'implantation légèrement en retrait de la rue permet un aménagement minimal sur l'avant des lots.

### c. Les ensembles urbains d'intérêt

#### 26.U.1 Entre 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Avenue, nord de St-Zotique

Petit secteur composé de maisons jumelés de 2 étages, en brique et à toit plat, et possédant un garage extérieur en fond de cour. Le tracé de rues, constitué de petits tronçons qui interrompent la trame régulière des avenues, et à la présence d'arbres matures sur le devant des lots, confèrent à ce secteur un caractère particulier. Les édifices présentent une certaine uniformité, permettant de supposer qu'il s'agit du projet d'un seul promoteur, réalisé dans les années 1950.

#### 26.U.2 Secteur situé près du Centre civique Rosemont

Ce secteur est constitué de duplex jumelés et séparés par des entrées de garages (ceux-ci sont situés au fond du terrain). Les traits architecturaux de ces résidences d'inspiration Art déco sont : parement de brique, toit plat, entrée accentuée et protégée par un auvent de fer forgé suspendu à des chaînes, l'utilisation de blocs de verre pour éclairer la cage d'escalier intérieure, les motifs ornementaux en pierre artificielle (castor, écusson, etc.); balcons avec garde-corps en fer ornemental. L'implantation des bâtiments, légèrement en retrait de la rue permet un aménagement minimal (pelouse et rangées d'arbustes). À cause de la grande similitude des différents édifices, on peut supposer qu'il s'agit du projet d'un seul promoteur. Ce secteur s'est développé dans les années 1940-1950.

#### 26.U.3 Entre 31<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> Avenue, nord de Beaubien

Cette zone est composée de bungalow implantée dans un milieu urbain, composé majoritairement de duplex. Les principaux traits architecturaux de ces petites maisons banlieusardes sont leur forme trapue et leur toit à pavillon, le parement de brique rehaussé de pierre pour marquer l'entrée principale et la composition asymétrique.

L'implantation, en retrait de la rue, permet l'aménagement de pelouses sur l'avant des lots; des arbres matures viennent ombrager les rues de ce secteur qui s'est développé dans les années 1950. Par ailleurs, le tracé particulier des rues – il brise la trame urbaine orthogonale – ainsi que l'élargissement de la 33<sup>e</sup> Avenue contribuent à créer une ambiance de banlieue en ville.

#### 26.U.4 La Petite Louisiane

Ce petit secteur est situé au nord du parc Maisonneuve. Il est composé principalement de maisons unifamiliales ou contiguës dont les caractéristiques architecturales sont : parement extérieur en brique; toit à deux versants agrémentés de grosses lucarnes en chien assis; entrées principales surélevées, précédées d'un balcon et protégées par un petit fronton; implantation en retrait de la rue permettant un aménagement paysager du site intéressant (pelouse, haies et quelques arbres). Comme dans le cas du secteur précédent, le tracé de rues brise la trame urbaine orthogonale, en particulier la rue De Tonty qui s'élargit pour créer un petit parc où se trouve un monument commémoratif. L'ambiance calme de ce secteur, qui date des années 1950, contraste avec la cadre plus trépidant des rues voisines.

#### d. Les ensembles industriels d'intérêt

##### 26.N.1 Secteur limitrophe aux voies ferrées

Le passage de la voie ferrée a grandement favorisé le développement de ce petit secteur industriel qui a pris son essor au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Exception faite de la brasserie Frontenac, connue par la suite sous le nom de Carling's Brewery (1911), qui a été démolie en 1973, la plupart des premières industries à s'y installer sont toujours en place. Sont dignes de mention la cour à bois L. Villeneuve & Cie, la plus ancienne compagnie faisant le commerce du bois de toute la région de Montréal (1910); la Philips Electrical Works (1905; maintenant Daba Ilco), la plus ancienne du secteur; la Catelli Ltée (1911) qui affiche un traitement architectural sobre représentatif de cette typologie au début du XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'édifice de la Coca-Cola (1929-1930), occupé par les bureaux de la Ville de Montréal, constitue un rare exemple d'architecture industrielle attribué à l'architecte Kenneth Rea connu principalement pour la conception de nombreuses banques.

Mais au-delà de la valeur architecturale des divers édifices, c'est sur la notion d'ensemble et sur le lien étroit avec le chemin de fer que repose la valeur patrimoniale de cet îlot industriel.

#### e. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

*Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :*

### Les édifices de culte

6800, avenue Henri-Julien	Église Notre-Dame De la Défense
1871, boulevard Rosemont	Église (et presbytère) Saint-Jean-Berchmans
1215 rue Beaubien Est	Église et presbytère Saint-Ambroise
2600-2602, rue Beaubien Est	Église Saint-Marc
3730, rue Dandurand	Église Saint-François-Solano
2851, rue Masson	Église Saint-Esprit; site du patrimoine créé le 29-01-91
6500, rue de Saint-Vallier	Église et presbytère Saint-Edouard
5790, 17 <sup>e</sup> avenue	Église Saint-Luc

### Les couvents

5750, boulevard Rosemont	Monastère de la Résurrection
--------------------------	------------------------------

### Les édifices scolaires

6972, avenue Christophe-Colomb	École Saint-Arsène
6017, rue Cartier	École Madeleine-de-Verchères
6521, rue Saint-Denis	École Saint-Édouard
6341, 6 <sup>e</sup> Avenue (angle Beaubien)	École Louis-Hébert

### Les édifices publics

700, boulevard Rosemont	Édifice Rosemont
5689, boulevard Rosemont	Hôpital Saint-Joseph de Rosemont
3131, boulevard Rosemont	Centre civique Rosemont
3100, rue Rachel Est	Centre Préfontaine/Refuge Meurling
7041, rue Saint-Dominique	Poste d'incendie, n° 31 (Édifice Shamrock)
7075, rue Saint-Hubert	Bain Saint-Denis
2111, rue Saint-Zotique	Poste d'incendie, n° 47
3095, rue Sherbrooke Est	Hôpital Pasteur
4477-5605, rue Sherbrooke Est	Jardin Botanique de Montréal

### Les habitations

3542, boulevard Rosemont	Maison Étienne-David (presbytère Saint-Brendam, 1825)
3975, rue Dandurand	Résidence (1915-1920)
5111-5333, rue Sherbrooke Est	Village olympique
6450, 38 <sup>e</sup> Avenue	Maison Longpré; bâtiment historique cité (1822)

### Les immeubles commerciaux

6445, rue Saint-Denis	Banque d'Épargne
6909, rue Saint-Denis	Théâtre Rivoli
6956, rue Saint-Denis	Théâtre Château; bâtiment historique cité
6965-6967, rue Saint-Denis	Édifice mixte

### Les ouvrages industriels

2, rue de Bellechasse	L. Villeneuve & Cie
200-300, rue de Bellechasse	Ancien édifice de la Coca-Cola
305, rue de Bellechasse Est	Catelli Ltée
6300-6306, avenue du Parc	Ronalds Co. Ltd.
1440-1520, rue des Carrières	Ateliers municipaux (anciennes écuries)
2925, rue Rachel Est	Partie de l'ancienne locoshop
3165, rue Rachel Est	Ancien édifice administratif
3165, rue Rachel Est	Ancien poste de pompiers

#### f. Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante (hors secteur)

*Seuls les immeubles de valeur patrimoniale intéressante qui sont situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale définis dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :*

### Les édifices de culte

3542, boulevard Rosemont	Église Saint-Brendan
3690, boulevard Rosemont	Église presbytérienne Saint-Luc
6255, boulevard Saint-Michel	St. Sophie's Ukrainian Orthodox Cathedral
3400, rue Beaubien Est	Église Saint-Eugène (et presbytère)
4300, rue Beaubien Est	Église Saint-Jean-Baptiste-Marie-Viannay
5750, rue de Bellechasse	Église Notre-Dame-du-Foyer
2555, rue Holt (angle Molson)	Église Sainte-Gemma
6900, 16 <sup>e</sup> Avenue	Église Sainte-Bernadette-Soubirous (et presbytère)

### Les couvents

5605, rue Beaubien Est	Petites sœurs des pauvres
------------------------	---------------------------

### Les édifices scolaires

3535, boulevard Rosemont	Collège Jean-Eudes
4315, rue Beaubien Est	École alternative Rose-des-Vents
5709, rue Boyer	Ancienne école Lemoyne

5927, rue Boyer	École Charles-Bruneau
3981, rue Masson	Ancienne École du Sacré-Cœur-de-Jésus
6521, rue Saint-Denis	École Saint-Edouard
5555, rue Sherbrooke Est	École normale Marguerite de la Lajemmenais
6855, 16 <sup>e</sup> Avenue	École Sainte-Bernadette-Soubirous
6433-6455, 27 <sup>e</sup> Avenue	École Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney
5955, 41 <sup>e</sup> Avenue	École Notre-Dame du Foyer

#### Les édifices publics

6490, 30 <sup>e</sup> Avenue	Caserne de pompier no 50
3737, rue Sherbrooke Est	Édifice de la Commission scolaire de Montréal

#### Les habitations

5635, rue Sherbrooke Est	Foyer Rousselot
--------------------------	-----------------

#### Les immeubles commerciaux

3131, rue Sherbrooke Est	Croix-Rouge (banque de sang)
2831, rue Masson	Banque de Montréal
6500-6510, avenue De Lorimier	Banque City District

#### Les ouvrages industriels

6520, avenue du Parc	Édifice industriel
6540-6550, avenue du Parc	Édifice industriel
5509, rue d'Iberville	Édifice industriel
5455, rue d'Iberville	Édifice industriel
2275, rue Holt	Ancien bâtiment industriel recyclé

#### g. Les éléments particuliers du paysage

Le chemin de fer qui a joué un rôle structurant dans le secteur nord-ouest de l'arrondissement.

Édicules Art déco faisant partie du viaduc de la rue Papineau (près de la rue des Carrières).

### 3.2.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est situé à l'intérieur des terres qui, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sont réservées presque exclusivement aux activités agricoles. Le territoire de l'arrondissement semble être passé directement de la phase rurale à la phase urbaine, sans transiter par une phase villageoise. Cette situation découle du fait que les premières occupations du territoire, les fermes des XVIII<sup>e</sup> et

XIX<sup>e</sup> siècles, sont contemporaines des activités d'extraction du calcaire dans de nombreuses carrières. Les bourgs villageois ne se sont pas développés dans ces conditions tandis que l'industrialisation du début du XX<sup>e</sup> siècle, a déclenché une phase d'urbanisation.

La présence d'anciennes terrasses bien drainées sur le territoire Rosemont–La Petite-Patrie en fait également un lieu susceptible d'avoir accueilli des groupes amérindiens au cours de la période préhistorique.

#### Chemin des Carrières

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les limites de Montréal s'arrêtent à cent chaînes des fortifications, ce qui correspond, du côté nord, à approximativement l'axe de la rue Duluth. Le chemin des Tanneries mène à la Tannerie des Bélair, située près de l'angle des rues Henri-Julien et Mont-Royal, d'où s'amorce le chemin des Carrières qui permet d'accéder aux carrières de Rosemont. Son parcours sinueux suit un axe orienté nord-est/sud-ouest, pour rejoindre la côte de la Visitation ou petite côte, aujourd'hui portion est du boulevard Rosemont. En bordure de cette route, se trouvent des habitations et des bâtiments associés à des exploitations agricoles. Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les fermes atteignent parfois de grande taille, comme dans le cas des propriétés Hastings et Molson, dont les terres s'étendent vers le nord jusqu'à la côte Saint-Michel. Ces terres agricoles sont loties au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à des fins résidentielles. Certains emplacements libres de bâti moderne peuvent donc abriter encore aujourd'hui des vestiges de ces activités agricoles.

Les carrières sont nombreuses et localisées en plusieurs endroits, non seulement dans Rosemont, mais aussi dans le Plateau Mont-Royal et dans Saint-Michel. Le territoire de Rosemont abrite néanmoins plusieurs d'entre elles : la carrière De Lorimier sur la rue Iberville, la carrière Quirck et Rogers, située à l'est d'Iberville entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Masson, de même que la carrière Maisonneuve, autrefois sise sur le terrain maintenant occupé en partie par le Jardin Botanique. Les carrières sont achetées par la Ville de Montréal en 1935, compte tenu des dangers que certaines présentent. La plupart sont comblées et sont devenues des parcs, à l'exemple des parcs Lafond et Le Pélican. Certains endroits où les couches de calcaire affleurent, sont connus de longue date des habitants de l'île de Montréal qui en ont extrait de la pierre calcaire. Cette activité fournit la matière première pour la construction mais également pour la production de la chaux. Le territoire de l'arrondissement recèle possiblement les vestiges de ces fours à chaux anciens.

#### Usines Angus

C'est en 1902 que le Canadien Pacifique commence la construction des usines Angus, un complexe industriel imposant dont la présence a influencé la création même du quartier Rosemont. Deux ans plus tard, plusieurs milliers d'ouvriers y travaillent à construire des wagons et des locomotives, ils entretiennent de plus le matériel ferroviaire roulant. Ce type d'installation industrielle complexe nécessite, dès l'annonce d'une modification importante ou d'un abandon, un relevé du cadre bâti, des équipements et de traces susceptibles de documenter l'organisation spatiale du complexe et l'évolution des technologies.

- a. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

#### 26.AP.1 – Terrasse dite « de Montréal »

La séquence d'utilisation de l'île de Montréal s'amorce avec les groupes amérindiens de la préhistoire. Les données archéologiques connues à ce jour démontrent que des groupes de la période Archaïque utilisent le territoire à partir d'environ 4 000 ans avant aujourd'hui, dans le cadre d'activités de subsistance de type nomade, ce sont des pêcheurs-chasseurs-cueilleurs. Certains emplacements sont privilégiés, à l'exemple des terrasses sablonneuses, des anses et des pointes, particulièrement près de rapides, car une importante concentration de ressources ichtyologique s'y retrouve à certains moments de l'année. Des zones marécageuses sont aussi appréciées au moment des migrations puisque certaines espèces aviennes s'y regroupent en grand nombre.

Ces groupes sont remplacés par des groupes semi-sédentaires qui utilisent la poterie, en plus des outils lithiques, il s'agit des groupes de la période Sylvicole. Vers l'an 1 000 avant Jésus-Christ, le développement de l'horticulture facilite grandement la concentration de population et l'acquisition d'un mode de vie semi-sédentaire. Ces groupes semi-sédentaires, nommés Iroquoïens du Saint-Laurent, exploitent les ressources locales de l'île de Montréal. Leurs lieux de regroupement ne sont pas toujours situés à proximité de la berge des cours d'eau, comme le sont les campements satellites visant l'exploitation des ressources halieutiques. Un exemple concret de cette localisation correspond à la découverte du site archéologique préhistorique Dawson, situé au centre-ville de Montréal, sur la terrasse dite « de Montréal ». Cette terrasse sablonneuse bénéficie d'un bon drainage, elle correspond à une ligne de crête d'une élévation d'environ 50 mètres, qui suit en partie l'axe de la rue Sherbrooke avant de bifurquer vers le nord-est et de traverser les arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, de Rosemont–La Petite-Patrie et de Saint-Léonard.

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie présente ainsi des replats et des terrasses bien drainés, notamment dans le parc T.X. Renaud. Ces espaces ont pu être utilisés par les groupes amérindiens de la période préhistorique, depuis environ 4 000 ans avant aujourd'hui. D'ailleurs, des ossements humains ont été découverts par des ouvriers en 1996, lors d'une excavation dans une résidence centenaire à Rosemont. Suite à l'examen par des spécialistes, les ossements ont été associés au squelette d'une femme amérindienne, âgée entre 20 et 35 ans. Deux perles de cuivre natif ont permis de dater la sépulture de 1 000 à 1 500 ans avant Jésus-Christ (site archéologique BjFj-098).

#### 26.AP.2 – Chemin de la côte de la Visitation

Ce chemin s'amorce à l'extrémité nord du chemin des Carrières, pour se poursuivre vers l'est, selon un tracé relativement rectiligne. Son emprise, aujourd'hui élargie, se confond avec celle du boulevard Rosemont. Ce chemin est bordé de fermes au cours du XIXe siècle quoique l'occupation des terres s'est amorcée sporadiquement dès la première moitié du XVIIIe siècle. La plus grande des fermes du XIXe siècle, la ferme Crawford, se trouve du côté sud du chemin, juste à l'est de la limite du chemin des Carrières. La ferme Crawford est achetée par la compagnie *Rosemont Land* en 1904, pour y fonder le village de Rosemont. Le village est annexé à Montréal la même année. La modification probable du tracé du chemin ancien implique qu'un tronçon traverse aujourd'hui l'emplacement du parc de la Louisiane. Le potentiel archéologique est lié aux occupations agricoles anciennes.

### 26.AP.3 – Site du patrimoine de l'Église Saint-Esprit-de-Rosemont

Le site du patrimoine de l'église Saint-Esprit et son environnement constitué de bâtiments, peut receler encore aujourd'hui les traces de la chapelle ou de bâtiments secondaires associés à la fondation de la paroisse. La paroisse Saint-Esprit est ouverte en 1905 sous le nom de Sainte-Philomène. Une première chapelle est construite l'année suivante. En 1922, on construit une nouvelle église qui est terminée en 1931.

b. Les secteurs d'intérêt archéologique

c. Les sites archéologiques

#### BjFj-098, sépulture amérindienne préhistorique

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : occupation amérindienne/rite funéraire/sépulture

Des ossements humains ont été découverts en juin 1996, lors d'une excavation dans le sous-sol d'une résidence centenaire à Rosemont. Suite à l'examen par des spécialistes (Larocque 1997), les ossements ont été associés au squelette d'une femme amérindienne, âgée entre 20 et 35 ans. Deux perles de cuivre natif ont permis de dater la sépulture de 1 000 à 1 500 ans avant Jésus-Christ. Cette datation correspond à la période du Sylvicole supérieur mais également à la période de contact ou au tout début de la période historique. Un inventaire archéologique réalisé en 1999, a démontré l'intégrité du tissu archéologique conservé dans la cave de la résidence (Larocque 2000). Des traces d'occupation diverses ont été relevées : poterie amérindienne, particules de charbon de bois et os de cuisson calcinés. Ces découvertes démontrent que le sous-sol montréalais conserve toujours le potentiel de livrer des vestiges archéologiques associés à la présence des Amérindiens sur l'île de Montréal.

#### BjFj-120, hôpital civique

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : institutionnel/médecine

Connu tout d'abord sous l'appellation «hôpital des Varioleux», le Centre Préfontaine est le premier hôpital civique permanent construit et administré par la Ville de Montréal pour faire face aux épidémies qui, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, ont fait de nombreuses victimes parmi la population urbaine. Érigé en 1886, sur la rue Moreau, l'hôpital civique est composé à l'origine de trois corps de bâtiments alignés dans un axe nord-sud. Les bâtiments ont vécu plusieurs réaménagements en 1895, en 1911-1912, en 1956 et finalement en 1977-1978. En l'année 2003, le site a fait l'objet d'un inventaire archéologique (Ethnoscop 2003), un important dépôt d'objets associés au fonctionnement de l'hôpital et aux habitudes de consommation des montréalais au début du XX<sup>e</sup> siècle a été mis au jour.

#### BjFj-122, domaine du Mont-de-La-Salle

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : institutionnel/religieux

Dans le cadre de la construction d'un nouvel équipement au Jardin botanique de Montréal, une étude de potentiel et un inventaire archéologiques ont été réalisées sur l'ancienne propriété des frères des Écoles chrétiennes, le domaine du Mont-de-la-Salle (Ethnoscop 2001). Érigé en 1887, dans les limites de la ville de Maisonneuve, cette grande propriété comprend plusieurs bâtiments : un noviciat, une chapelle, une infirmerie, un cimetière, un jardin et un potager, quelques dépendances et une ferme. L'histoire du domaine du Mont-de-la-Salle a été de courte durée car la propriété a été

mise en vente dès 1913 et l'établissement ferme officiellement ses portes en 1917. Des vestiges de ce complexe institutionnel sont exposés *in situ*.

d. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'évaluer plus avant le potentiel archéologique d'un lieu et d'assurer la protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens culturels où des mesures de protection sont requises, sont listés par arrondissement.

#### **4. Bibliographie**

##### **Ouvrages généraux**

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, pp. 47-62.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3<sup>e</sup> éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Répertoire bibliographique sur le patrimoine archéologique de Montréal*, 2004

[www2.ville.montreal.qc.ca/urb\\_demo/domaines/archeo/bib\\_recherche.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/domaines/archeo/bib_recherche.htm)

##### **Ouvrages spécifiques de l'arrondissement**

*Album souvenir 1913-1914 / 1973-1974. Jubilé de diamant. Communauté chrétienne St-Marc Rosemont*, s.d., s.p.

*État des valeurs patrimoniales. Arrondissement Rosemont / Petite Patrie*, Ville de Montréal / Service de l'habitation et du développement urbain, 1991, s.p.

« Le jardin botanique de Montréal », *Montréal 67*, décembre 1967, p. 6.

*Montréal Clic/Bulletin du Centre d'histoire de Montréal*, n° 43

#### ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Dossiers de presse*

AUGER, Antoine. « La Cité-jardin du Tricentenaire » dans *A Topographic Atlas of Montreal/Atlas topographique de Montréal*, Montréal, McGill, School of Urban Planning/École d'urbanisme, 1992, pp.47-49.

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON. *La cité du nord. Le patrimoine de Montréal. Quartiers Saint-Édouard, Villeray, Montcalm et Saint-Jean*, Montréal, Ville de Montréal /Ministère des affaires culturelles, 1991, 20 p., Coll. Pignon sur rue, n° 11.

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON. *Fours à chaux et hauts fourneaux. Le patrimoine de Montréal. Quartiers Rosemont et Saint-Michel-Nord*, Ville de Montréal / Ministère des affaires culturelles, 1991, 22 p., Coll. Pignon sur rue, n° 9.

BRILLANT, Louis. *Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Évaluation patrimoniale pour certains bâtiments sur le site du CHUM*, Groupement SNC-Lavallin et Partenaires, avril 2002, 57 p.

BRILLANT, Louis. *Édifices Shamrock, 7035, 7041 et 7047, rue Saint-Dominique, 7070, rue Casgrain Montréal. Évaluation patrimoniale*, 2 vol., 31 mai 2002.

CARON, Isabelle. « Des mémoires « à excaver » : interpréter la présence des carrières de pierre grise à Montréal. » dans *ISSAC/JSÉAC*, 27, nos 3-4, 2002, pp.15-28.

CHOKO, Marc H. *Une cité-jardin à Montréal. La Cité-jardin du tricentenaire 1940-1947*, Montréal, Méridien, 1988, 168 p.

DES ROCHERS, Jacques. *Étude historique et analyse patrimoniale du Jardin botanique de Montréal*, 2 vol., Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Direction régionale de Montréal, juillet 1995.

LEFEBVRE, Christiane. *Centre Préfontaine, 3100, rue Rachel, Montréal, QC. Évaluation patrimoniale*. janvier 2003, 23 p.

LEVAC, Louise. « Perception et identité dans les quartiers de Montréal : le cas de La Petite Patrie » dans *Montréal Tableaux d'un espace en transformation*, Montréal, ACFAS, 1992, pp.459-471.

LEWIS, Robert. *Manufacturing Montreal. The Making of an Industrial Landscape 1850 to 1930*, The Johns Hopkins University Press, 2000, 236 p.

LINCOURT, Jean-Jacques et Sylvie PERRON. *Les guides des jardins du Québec. Jardin botanique de Montréal*, Fides / Association des jardins du Québec, 2001. 96 p.

MACGILLIVRAY, Leo. « Beauty and Brains », *Montréal 67*, vol.4, no 12, décembre 1967, pp. 5-6.

MARSAN, Jean-Claude (Dir.) *Inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la Commission scolaire de Montréal*, Commission scolaire de Montréal/Université de Montréal, 2003, 4 vol.

SABOURIN, Roger. *Rosemont hier et aujourd'hui en photos*, 2000, 181 p.

SABOURIN, Roger. *Rosemont Mon quartier*, Montréal, 2000, 90 p.

SERVICE DE L'HABITATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN. Dossier urbain. Arrondissement Rosemont/Petite-Patrie, Ville de Montréal, juin 1989 (?)

SERVICE DE L'HABITATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN. État des valeurs patrimoniales. Arrondissement Rosemont/Petite Patrie, Ville de Montréal, juin 1991, s.p.

#### WEB

<http://www.marchespublics-mtl.com> (30 mai 2003)

<http://www.marchespublics-mtl.com> (15 décembre 2003)

<http://www.nfb.ca/marchejeantalonsrc/marche.html> (15 décembre 2003)

#### **Photographies aériennes**

ADAMS, John. *Map of the city and suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

#### **Cartes**

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote : G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical map of the province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-Mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 473

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, Volume I et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR #1 et #2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, Volumes I à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal  
Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal  
Cote : G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.  
Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal  
Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2002, Navigateur urbain.

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa  
Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, Volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21,

## **5. Annexe (voir cartes à la fin du document)**

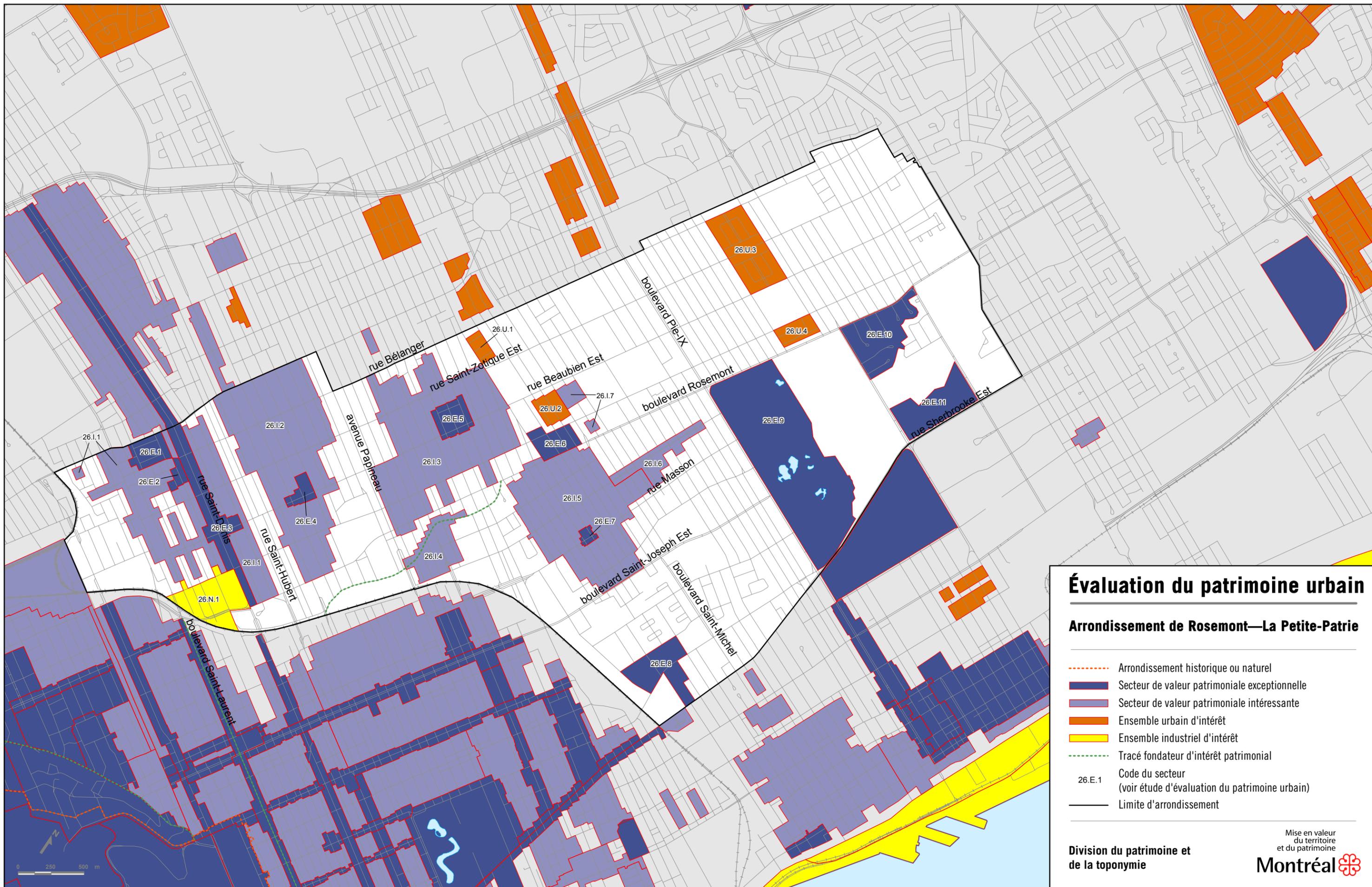
5.1 Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ

5.2 Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain

5.3 Carte synthèse du patrimoine archéologique

- 
1. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
  2. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.
  3. Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.
  4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
  5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.
  6. Ces critères proviennent de *l'Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.
  7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.

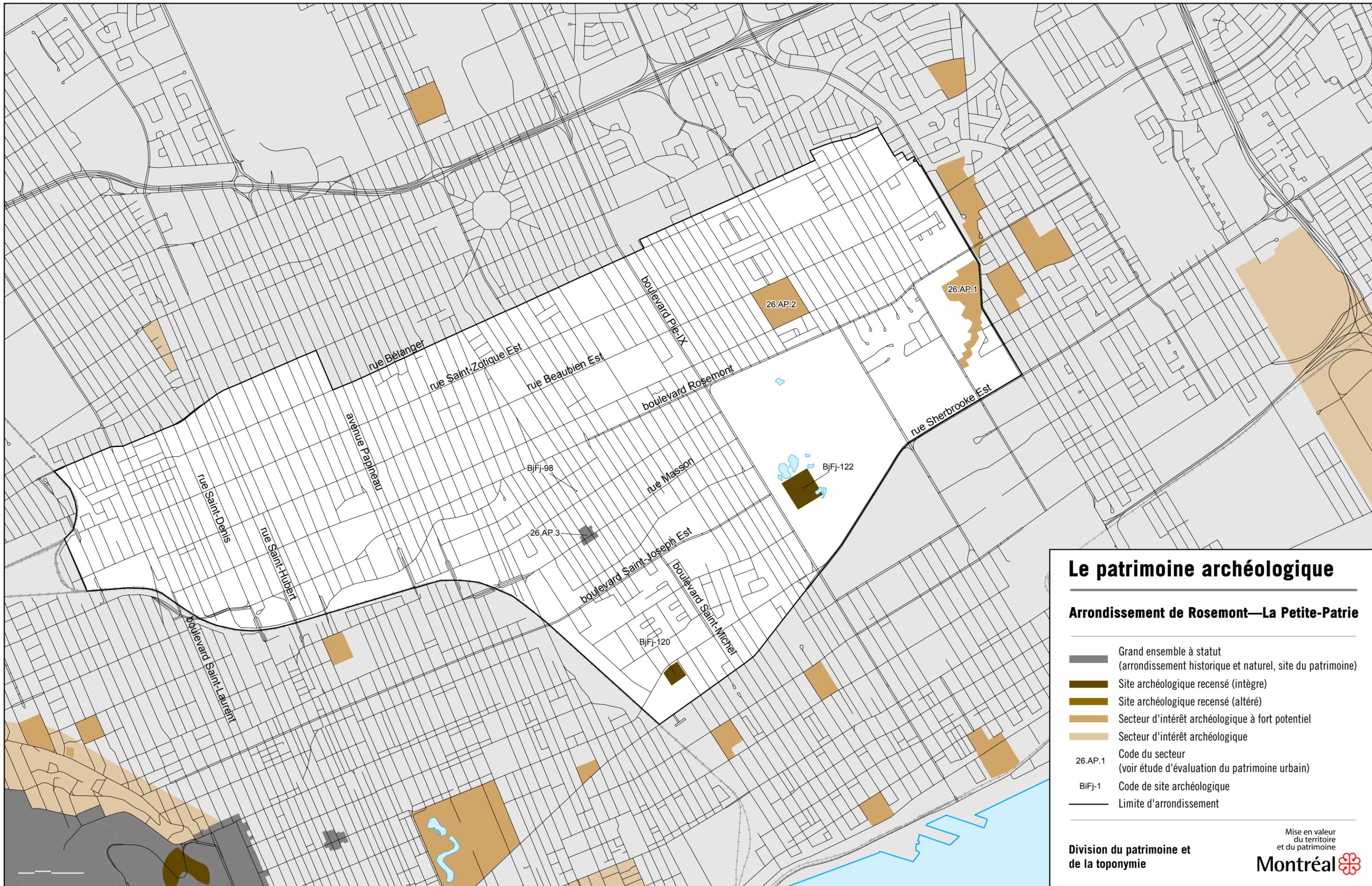




### Évaluation du patrimoine urbain

#### Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

- Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Ensemble industriel d'intérêt
- Tracé fondateur d'intérêt patrimonial
- 26.E.1 Code du secteur  
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- Limite d'arrondissement



### Le patrimoine archéologique

#### Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

-  Grand ensemble à statut (arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
-  Site archéologique recensé (intègre)
-  Site archéologique recensé (altéré)
-  Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
-  Secteur d'intérêt archéologique
- 26.AP.1 Code du secteur (voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- BfJ-1 Code de site archéologique
-  Limite d'arrondissement